

<http://www.ujfp.org/spip.php?article5891>



DERNIÈRES NOUVELLES : L'ONU a envoyé des avertissements à 150 sociétés qui font des affaires dans les colonies israéliennes

AURDIP

Association des Universitaires pour le Respect
du Droit International en Palestine

Publication date: samedi 30 septembre 2017

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

28 septembre | Barak Ravid pour [Haaretz](#) | [Traduction J.Ch. pour l'AURDIP](#)

[En anglais](#)

Des responsables israéliens ont dit que certaines sociétés ont répondu au commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU qu'elles ne renouvelleraient pas leurs contrats avec Israël.

Le Commissaire aux Droits de l'Homme de l'ONU a commencé à envoyer des lettres il y a quinze jours à 150 sociétés, en Israël et dans le monde entier, les avertissant qu'elles allaient être ajoutées à la base de données des sociétés qui font des affaires dans les colonies israéliennes en Cisjordanie et à Jérusalem Est, c'est ce qu'ont dit à Haaretz de hauts responsables israéliens et des diplomates occidentaux investis dans cette question.

Un responsable israélien, qui a demandé de rester anonyme étant donné la sensibilité du sujet, a fait remarquer que les lettres, envoyées par [Zeid Ra'ad Al Hussein](#), disaient que ces entreprises faisaient des affaires dans les « territoires palestiniens occupés » et risquaient donc de se retrouver sur la [liste noire de l'ONU](#) des sociétés qui agissent en violation « du droit international et des décisions de l'ONU ». Les lettres, dont le gouvernement israélien a également reçu des copies, demandent aussi que ces entreprises envoient au haut commissariat des éclaircissements sur leurs activités commerciales dans les colonies.

Un diplomate occidental, qui a également demandé à rester anonyme, a noté que parmi les 150 sociétés, environ 30 étaient des entreprises américaines et un certain nombre venaient de nations dont l'Allemagne, la Corée du Sud et la Norvège. L'autre moitié représente des sociétés israéliennes.

Le Washington Post a écrit en août que, parmi les sociétés américaines qui ont reçu la lettre, il y avait Caterpillar, Priceline.com, TripAdvisor et Airbnb. Selon le même reportage, l'administration Trump essaie de discuter avec la [Commission aux Droits de l'Homme de l'ONU](#) pour empêcher la publication de la liste. En Israël, Channel 2 a dit il y a deux semaines que la liste comprend certaines des plus grandes sociétés israéliennes, dont : Teva, la banque Hapoalim, la banque Leumi, Bezeq, Elbit, Coca-Cola, Africa-Israel, IDB, Egged, Mekorot et Netafim.

De hauts responsables israéliens ont dit que la peur qu'ont les Israéliens du désinvestissement ou de la baisse des affaires à cause de la liste noire est déjà une réalité. Ils disent que le Bureau des Affaires Stratégiques au ministère de l'Economie a déjà reçu des informations disant qu'un certain nombre de sociétés qui avaient reçu la lettre ont répondu au commissaire aux droits de l'Homme qu'elles n'avaient pas l'intention de renouveler leur contrat ou d'en signer de nouveaux en Israël.

« Ces sociétés ne peuvent simplement pas faire la différence entre Israël et les colonies et mettent fin à leurs activités toutes ensemble », a dit le haut responsable israélien. « Les sociétés étrangères n'investiront pas dans quelque chose qui sent mauvais politiquement - cela pourrait se transformer en boule de neige. »

Un comité interministériel comprenant le ministère des Affaires étrangères, le ministère des Affaires stratégiques, le ministère de la Justice et le ministère de l'Economie est encore à l'oeuvre pour essayer d'empêcher la publication de la liste. Toutefois, la plupart de ceux qui sont investis dans les efforts du gouvernement estiment que c'est inévitable et que la liste sera vraisemblablement rendue publique vers la fin décembre.

Dans une tentative pour minimiser ses dommages potentiels, Israël essaie d'arriver à entamer des discussions avec les sociétés étrangères citées dans la liste, [soulignant que c'est non contraignant et négligeable](#). Il leur a dit aussi qu'il contacte les gouvernements étrangers pour les informer que se servir de la liste équivaut à coopérer à un boycott d'Israël.

En mars 2017, la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU à Genève a voté une résolution encouragée par l'Autorité Palestinienne et les pays arabes, selon laquelle la commission élaborera une base de données des entreprises israéliennes et internationales qui font, directement ou indirectement, des affaires en Cisjordanie, à Jérusalem Est ou dans les Hauteurs du Golan. La décision a été votée malgré les lourdes pressions exercées par les Etats Unis pour adoucir le libellé de la résolution. Même une tentative de l'UE pour obtenir un accord des Palestiniens d'abandonner [la clause](#) qui prévoit dans la résolution l'élaboration de la liste noire, a échoué.